



## EDITION SPECIALE NOVEMBRE 2008



Rédaction et Edition : Mairie de Pencran

### SOMMAIRE

LA MAIRIE COMMUNIQUE

ETAT CIVIL

TRANSMISE

MUNICIPAL

CHASSE

## LES TROPHÉES DES MEILLEURS JOURNAUX ont été décernés...

L'humour était au beau fixe en ce jeudi 23 octobre, au Quartz à Brest, puisque l'Association des Maires du Finistère a délivré le trophée du meilleur journal communal des communes du Finistère de 1 001 à 2 000 habitants à notre commune de Pencran, ex-aequo avec Roscanvel. La diversité des informations, le confort de lecture ainsi que la fréquence de la parution ont contribué fortement à cette reconnaissance et vous permettent de suivre au plus près la vie de la commune.

Le conseil municipal associe à cette récompense la précédente commission Information et particulièrement, Jeannine Martin et Simone Uguen, adjointes responsables de cette commission.

Rappelons simplement que la commission Information est actuellement composée de Roseline Emily, adjointe, Annick Friha, Jacques Guével, Stéphane Hervoir, Jean-Pierre Le Bourdon et Guylaine Séné.

N'hésitez pas à leur transmettre vos infos...

Jean Creun



Rédaction et Edition : Mairie de Pencran

## SOMMAIRE

### LA MAIRIE COMMUNIQUE

- ETAT CIVIL
- URBANISME

### LE CONSEIL MUNICIPAL VIE ASSOCIATIVE

- Planning des festivités
- USP
- FNACA
- ADMR

### DIVERS

### LE SAVIEZ-VOUS ?

### DATE DE PRESENCE DU MAIRE EN MAIRIE :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Le mardi et jeudi : de 14h à 18h

Il reçoit sur rendez-vous :

Mardi, jeudi et samedi : de 9h à 11h

#### Permanence des adjoints :

**Lucien VIGOUROUX :**

Présent : Lundi, mardi, jeudi, vendredi

**Chantal GOUEZ :**

Enfance & Jeunesse : sur RDV

**Roseline EMILY :**

CCAS - Information : sur RDV

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Du lundi au jeudi : 8h30 – 12h  
et 13h30 – 17h30

Le vendredi : 8h30 – 12h  
et 13h30 – 16h30

Le samedi : 9h00 – 12h

Tél. : 02 98 85 04 42

Site Internet : pencran.fr

E-mail : mairie.pencran@wanadoo.fr



## LA MAIRIE COMMUNIQUE

### ETAT CIVIL

**Naissances :** Yaël LE CORRE, 5 Impasse Théodore Botrel, née le 29 septembre 2008.

Timéo L'HOSTIS, 1 Impasse des Ormes, né le 13 octobre 2008.

Nathan KRAEMER, 1 rue des Cerisiers, né le 14 octobre 2008.

### Décès :

Yvette SMITH, foyer de Ty-Menez, décédée le 1<sup>er</sup> octobre 2008, 68 ans.

Louis JESTIN, Coat Fao, décédé le 25 octobre 2008, 64 ans.

### URBANISME

#### Déclarations de travaux accordées :

BOULC'H Jean-Luc, 27 rue Jacques Cartier, clôture

HEDDADI Amar, 9 rue Xavier Grall, clôture

LE GALL Louis-Charles, 1 rue des Châtaigniers, abri de jardin

PENCREAC'H Yoann, 18 rue des Bruyères, abri de jardin

FOREST Jeanne, 22 rue de l'Elorn, bardage de pignon

**Rappel :** Tous les travaux concernant les habitations, clôtures, abris de jardin, doivent impérativement faire l'objet d'une déclaration préalable. Si vous avez entrepris ou effectué des travaux sans déclaration, vous devez sans plus attendre en informer le service Urbanisme de la Mairie.

### Recensement des jeunes – parcours citoyen (filles et garçons) :

Les jeunes nés en **novembre 1992** doivent venir se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

### Analyse d'eau

Prélèvement effectué le 26 septembre 2008

Nitrates (NO3) : 32 mg/l

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

### Relevé des compteurs d'eau

Le relevé va se faire très prochainement : pour faciliter la lecture, nous vous demandons de laisser libre accès aux compteurs.

*N'oubliez pas de protéger votre compteur d'eau contre le gel par des matériaux isolants. En cas de détérioration, les frais (pose et compteur) seront facturés à l'abonné. Il est demandé à chaque abonné de contrôler régulièrement le bon fonctionnement du compteur et la présence éventuelle de fuites en domaine privé.*

**Inscriptions sur la liste électorale : Les nouveaux habitants et les jeunes qui atteindront 18 ans au 28 février 2009, désirant s'inscrire sur la liste électorale, sont invités à se présenter en mairie avant le 31 décembre 2008. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.**

### Cartes d'identité et passeports

Les mairies sont l'unique lieu de dépôt des demandes de cartes d'identité et passeports  
Le délai d'obtention est de 4 semaines !

### Pièces à fournir :

#### Carte d'identité

L'ancienne carte d'identité, 2 photos d'identité identiques et récentes, 1 justificatif de domicile daté de 3 mois maximum (facture EDF, téléphone...), 1 copie intégrale d'acte de naissance.

#### Passeport électronique

1 timbre fiscal de 60 €, 2 photos d'identité identiques et récentes de format de 3,5 x 4,5 cm, de préférence en couleur, 1 justificatif de domicile daté de 3 mois maximum (facture EDF, Téléphone...), le passeport périmé, 1 copie intégrale d'acte de naissance, un document officiel avec photo vous permettant de justifier de votre identité (carte nationale d'identité, carte d'identité professionnelle délivrée par une administration publique, permis de conduire, permis de chasser, etc...). Durée de validité : 10 ans. Les mineurs ne pourront plus être inscrits sur le passeport des parents et devront désormais posséder un passeport. En cas de divorce des parents, l'autorité parentale doit être justifiée par une copie du jugement de divorce (ou de séparation). Le droit de timbre est de 30 € pour les mineurs de 15 ans et plus, et gratuit pour les moins de 15 ans. Durée de validité : 5 ans.

### DATES A RETENIR

- 11 novembre 2008 : USP - Repas du club Kig ha farz.

- 15 novembre 2008 : Ecole - Soirée crêpes.

- 29 novembre 2008 : FNACA - Assemblée générale

Conseil municipal du jeudi 16 octobre 2008 - 18h

Secrétaire de séance Jeannine MARTIN

M. Jean CRENN salue la présence de M. Bernard PREINCE.

## Virements de crédits

Des virements de compte à compte ont été effectués dans les différents budgets :

- budget général : montant global de 7 630 €

- budget eau : montant global de 2 406 €

- budget assainissement : montant global de 766 €. Vote : Pour 19

## Mise en non-valeur de titres de recettes

Ajustement du paiement des factures d'eau. Le Trésorier demande de porter ces sommes en non-valeur pour un total de 4,99 €. Vote :

Pour 19.

## Assurance - nouveau contrat

Le Centre de Gestion a négocié un nouveau contrat groupe des risques statutaires au nom des communes candidates. La Caisse Nationale de Prévoyance, qui est déjà notre assureur pour le personnel, a obtenu le marché et s'engage à prendre les communes ayant des dossiers en cours, avec les mêmes garanties. Ce contrat d'une durée de 5 ans prendra effet au 1er janvier 2009. Vote : Pour 19.

## Questions diverses

### **- Pénalités de retard sur le chantier de l'école**

Le conseil municipal avait opté pour un paiement de 50% des pénalités infligées aux entreprises BRIT'ALU et LIZIARD (18 juin 2008). Ces entreprises ont contesté cette décision compte tenu de la livraison du chantier à la date prévue. Après s'être renseigné auprès de la Communauté des Communes, le maire Jean CRENN propose d'annuler la totalité des pénalités. Vote : Pour 19.

### **- Fuite d'eau dans la propriété de M. ABIVEN**

Le dimanche 27 juillet la SAUR a dû intervenir sur la canalisation d'eau potable qui traverse la propriété de M. ABIVEN, 7 rue Théodore Botrel. Le montant des travaux s'élève à 506,53 €. Le maire propose de récupérer cette somme auprès de M. ABIVEN.

Vote : Pour 19.

### **- Demande d'achat de terrain communal**

Suite au passage de la commission voirie chez M. et M<sup>me</sup> MERDY à Kermaria au sujet de leur demande d'achat de terrain communal, le maire propose de garder la propriété du terrain et de proroger la convention existante jusqu'à la fin du mandat. Vote : Pour 19.

### **- Visite du quartier de la rue des Bruyères le 11 octobre**



La vitesse des véhicules est, comme dans chaque quartier, un des problèmes cruciaux.

Demandes et constatations des résidents :

- Aménagement de la voirie par des chicanes ou des rehausseurs pour ralentir la vitesse ; des panneaux limitant la vitesse à 30 km/h seront posés.

- Accès à la VC1 ; demande de pouvoir virer à gauche pour accéder à la rue des Bruyères en descendant du bourg et pour sortir de cette

rue vers Kermaria. Actuellement ces accès sont interdits ; cette décision avait été prise lors du dernier mandat pour sécuriser la VC1.

- Des bandes de pelouse longent certains murets techniques et ne sont pas fonctionnelles.

- Pose de chicanes à l'entrée des accès piétons donnant sur le chemin de Kernevez (cyclos, scoots, etc...).

- Mise en place de protections devant les lampadaires implantés sur la chaussée.

- Un riverain ne peut pas sortir de son terrain en voiture, sans manœuvrer sur la pelouse publique et demande de bitumer cet espace.

- Problème de mise en place de portails dans certaines propriétés dû au retrait de 5mx5m imposé par le cahier des charges du lotissement et impossible à réaliser.

### **- Bassins d'orage**

Jean CRENN et Lucien VIGOUROUX ont demandé à l'entreprise de chiffrer l'élagage du grand bassin (263,12 € TTC). Vu l'urgence des travaux et profitant du dernier jour de l'élagueur sur la commune pour l'entretien bi-annuel, les travaux ont été faits le jour même.

### **- Travaux de voirie suite au marché EUROVIA**

- Aménagement de l'allée piétonne devant le lotissement des Coteaux de Kéroullé ; la commission propose de différer ces travaux.

- Allée piétonne route de Keranhoat entre la rue des Noisetiers et le parking de Coopagri : cette allée, non sécurisée, est très souvent ravivée par grande pluie ; la commission propose la réalisation d'une allée piétonne avec bordure, côté route.

- Règlement des problèmes d'eaux pluviales à l'entrée des propriétés SIMON, impasse des Ormes et LE MEUR, Kéroullé.

- Voiries à reprendre en différents endroits : Kermalguen, Kerbalanec, Keranhoat. Accord du conseil pour réaliser ces travaux pour un montant total de 49 140 €.

- Lucien VIGOUROUX va se renseigner auprès de la DDE pour évaluer les travaux de pose d'un caniveau et d'une petite bordure en travers de la rue reliant la rue des Noisetiers et la rue des Châtaigniers, et régler ainsi les problèmes d'eaux pluviales et de vitesse des véhicules. Il demandera également un devis pour un busage devant la maison de Mme BERNICOT, route de Kernévez.

### **- Bâtiments**

Pierre TREHIN liste les travaux réalisés et en projet :

- Remise en état du chauffage de la serre, remplacement des vitres cassées sur la toiture et des parois en polycarbonate,

- Commande de badges d'accès à la salle de sports,

- Peinture des portes de l'église,

- Réalisation de travaux d'électricité, pour mise en conformité, à la mairie et à l'école,

- Pose d'un film pare-soleil sur vitrage d'une nouvelle classe,

- Devis pour réfection du tapis de billard du local jeunes (418.60 € TTC).

### **- Informations**

Roseline EMILY informe que la commune a participé au grand prix 2008 du " Meilleur Journal Communal du Finistère " organisé à l'occasion du " Carrefour des Communes du Finistère ". Le nom du lauréat sera annoncé lors de la remise des trophées, le jeudi 23 octobre à 17h30 au Quartz de Brest.

Internet : M. Éric LEVRARD a présenté à la commission, son travail effectué sur l'évolution du site Internet. Un appel à la population est lancé pour continuer ce travail.

## Enfance et Jeunesse

- Chantal GOUEZ fait part de la fin des travaux au local des jeunes et de l'inauguration fixée au vendredi 17 octobre. Le coût de la remise en état et l'achat de quelques meubles s'élèvent à 1 824 € TTC.

- Un questionnaire a été envoyé à 200 familles ayant des enfants de moins de 11 ans, pour connaître leur avis sur le mode de garde souhaité pour leurs enfants. Il y a eu 55 réponses.



## CCAS

Le repas annuel offert par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus, a été servi à 63 convives au restaurant "Couleur Café".



Les doyens de l'assemblée étaient  
M<sup>me</sup> Catherine BODIGER (85 ans) et M. René COZIAN (88 ans).

## « Votre avis nous intéresse ».

### Résultats du questionnaire

Début octobre, la municipalité a distribué des questionnaires dans 200 foyers de la commune concernés par les modes de garde des enfants de 0 à 11 ans. Merci aux 55 familles qui nous en ont fait retour.

3 sujets étaient abordés :

la garderie périscolaire, le CLSH (centre de loisirs sans hébergement), le jardin d'enfants.

#### La garderie périscolaire

Environ la moitié des parents qui ont répondu utilise la garderie périscolaire : 14 trouvent le fonctionnement satisfaisant, 15 le trouvent moyennement satisfaisant, 2 pas du tout satisfaisant.

La majorité des familles utilise la garderie entre 1 h et 1 h 30 par jour, 13 l'utilisent plus de 1 h 30, 8 moins de 1 h.

Remarques faites sur la garderie (celles qui reviennent le plus souvent apparaissent en premier dans la liste) :

- manque de personnel,
  - problème de locaux, notamment absence d'un endroit pour faire les devoirs au calme,
  - amplitude horaire insuffisante,
  - problème de coût,
  - mode d'inscription contraignant,
- mais aussi :
- garderie accueillante et service de qualité,
  - très bien la salle de sport pour se défouler.



#### Le CLSH

Parmi les réponses reçues :

7 enfants fréquentent le CLSH de la MPT de Landerneau le mercredi, 8 pendant les vacances,

6 vont à La Roche-Maurice le mercredi et durant les vacances,

1 à La Martyre le mercredi et 2 pendant les vacances,

3 fréquentent d'autres CLSH,

13 sont gardés en famille le mercredi et 21 pendant les vacances,

11 vont chez l'assistante maternelle le mercredi, 12 pendant les vacances.

Remarques sur le CLSH :

- pas assez de places dans les CLSH environnants,
- volonté d'avoir un CLSH sur Pencran,
- amplitude horaire plus grande,
- problème de fermeture pendant le mois d'août.

#### Le « Jardin d'enfants » (accueil des enfants de 2 à 4 ans)

39 familles sont intéressées par sa création, 1 moyennement, 1 pas du tout.

A la question : si le jardin d'enfants existait inscririez-vous votre enfant ?

22 inscriraient certainement leur enfant, 9 peut-être, 6 pas du tout.

Remarques sur le jardin d'enfants :

- bonne transition avec l'école maternelle pour une bonne socialisation,
- le jardin d'enfants ne doit pas remplacer l'école maternelle, inquiétude sur le coût, intéressant car certaines assistantes maternelles refusent les périscolaires,
- horaires d'ouverture : idem garderie ? + le mercredi ? quel encadrement ? préférence pour la garde chez l'assistante maternelle jusqu'aux 3 ans de l'enfant.

Autres sujets abordés dans le questionnaire :

- bibliothèque ?
- à quand la venue du bus ?
- salle de sports homologuée ?
- halte-garderie ?



Ce questionnaire nous permet d'avoir une meilleure vision de vos attentes et préoccupations.

Nous réfléchissons avec la CAF, la Protection Maternelle et Infantile (PMI), Jeunesse et Sports, les communes du Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) (10 communes à la périphérie de Landerneau), mais également avec la ville de Landerneau sur les services que nous pourrions mettre en place, seuls ou en mutualisant les moyens (exemple : la convention passée avec le CLSH de La Roche-Maurice mise en place depuis le mois de juin).

Merci encore pour votre participation.



## ASSOCIATIONS - PLANNING DES FESTIVITES 2008/2009

USP	11/11/2008	Kig Ha Farz
ECOLE-APE	15/11/2008	Soirée crêpes
FNACA	29/11/2008	Assemblée générale
ECOLE-APE	12/12/2008	Marché de Noël
GYM'CLUB	17/12/2008	Goûter de Noël
ECOLE-APE	19/12/2008	Goûter enfants
USP	21/12/2008	Loto
USP	10/01/2009	Goûter des jeunes
CLUB DES AINES	17/01/2009	Assemblée générale
ECOLE-APE	25/01/2009	Loto
PAROISSE	30/01/2009	Pot du Nouvel An
COMITE DES FETES	31/01/2009	Jeux inter quartiers
GYM'CLUB	12/02/2009	Thé dansant
COMITE DES FETES	Début mars 2009	V.T.T.

FNACA	15/03/2009	Dominos
CHASSE	26/04/2009	Repas
USP	8/05 ou 23/05/2009	Trifoot
ECOLE-APE	17/05/2009	Randonnée
USP	20/05/2009	Assemblée générale
SENTIERS DE PENCRAN	01/06/2009	Randonnée
USP	06/06/2009	Fête du club
ECOLE-APE	14/06/2009	Kermesse
PAROISSE	21/06/2009	Fête du M.E.J.
GYM'CLUB	25/06/2009	Assemblée générale
CHASSE	27/06/2009	Pétanque
USP	18/09/2009	Assemblée générale
FNACA	11/10/2009	Thé dansant

### US PENCRAN

#### L'équipe du mois :

Chaque mois nous vous ferons découvrir une équipe de jeunes de l'US Pencran.

Ce mois ci, ce sont les 18 ans qui sont à l'honneur.

Ils sont 14 grands gaillards à composer cette équipe, coachée de mains de maître par Jean Michel THIL et Johan THIL. Deux entraînements leur sont proposés le mardi soir avec les seniors et le jeudi soir pour un entraînement spécifique 18 ans.

Samedi dernier, les supporters du club étaient nombreux à les voir défendre chèrement les couleurs du club en coupe de Bretagne face au GJ Rade / Dirinon (Voir photo). Malgré la défaite, leur volonté aura fait plaisir à voir, et à force d'assiduité aux entraînements, les résultats positifs arriveront prochainement à coup sûr.

Un bémol à ce début de saison, le manque d'effectif qui ne permet pas d'évoluer dans les meilleures conditions. Alors si vous êtes nés en 1990, 1991 ou 1992, que vous avez envie de rejoindre cette joyeuse équipe et ses coachs dont la réputation n'est plus à faire, n'hésitez plus et venez les rencontrer à l'entraînement le jeudi soir ou contactez Johan au ☎ 02 98 30 30 50.

#### Kig Ha Farz de l'US Pencran – Mardi 11 Novembre 12h00

Le traditionnel Kig Ha Farz du club retrouve sa date habituelle cette année et aura lieu le Mardi 11 Novembre à 12h00 à la salle polyvalente.

Toute l'équipe de cuistots et de serveurs vous attend nombreux et nombreuses !

Tarifs : Sur place : 11 €, A emporter : 7.5 €, jambon- frites : 6 €

De gauche à droite :

En haut : J. THIL (coach), J. ABHERVE GUEGUEN, B. SOYER, A. VAILLET, E. YVINEC, T. LE HIR, J. SALAUN

En bas : T. LE BARS, A. GRALL, C. ROUGER, L. CABON, S. LE BARS Absents : J.M. THIL (coach), D. LE GALL, D. MOREL, G. LE JOLLU, M. NACIRI.



Remise du label qualité Foot Adidas le 27 septembre à l'école de football de l'US Pencran 2008

# VIE ASSOCIATIVE

## FNACA

Comme chaque année, les anciens combattants d'Afrique du Nord ont organisé leur traditionnel thé dansant le dimanche 12 octobre 2008. Sur le plan de l'affluence, cette manifestation n'a pas tout à fait atteint ses objectifs puisque l'ambiance n'a guère dépassé les 100 personnes. Cette performance moyenne s'explique d'une part, par la concurrence assez inattendue de manifestations similaires dans 2 communes proches et d'autre part, par le très beau temps qui a certainement incité un certain nombre de danseurs à profiter des charmes de la nature.

L'essentiel est que les danseurs aient pu bénéficier de conditions tout à fait satisfaisantes pour la satisfaction de leur plaisir favori. Les impressions qu'ils ont exprimées au terme de cet après-midi laissent penser qu'ils avaient passé un bon moment ensemble. Le comité FNACA rappelle à ses adhérents que l'assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 29 novembre prochain à 11 heures à la salle polyvalente. Chaque adhérent en sera plus personnellement informé dans un prochain avenir.



## ADMR de Dirinon - Loperhet - Pencran - Saint-Urbain

Vendredi 17 octobre avait lieu à Dirinon, l'inauguration des nouveaux locaux de l'association, situés dans la zone d'activités de Lannuzel. Ces locaux spacieux, récents et accessibles aux personnes à mobilité réduite, permettent un confort de travail et une confidentialité plus importante que dans les anciens locaux.



### Aide à domicile et aide à la famille

Contactez Annie CLOAREC, local ADMR

ZA de Lannuzel - DIRINON ☎ : 02 98 07 34 85

### Téléassistance (plus jamais seul(e))

Contactez Claude KERDRAON ☎ : 02 98 85 12 26



# DIVERS

## Fête de quartier - Keranna

C'est par une belle journée ensoleillée que les résidents de Keranna se sont retrouvés le 27 septembre pour la fête de quartier. Après l'apéritif pris au bourg, nous avons cette fois, déjeuné au restaurant Couleur Café. Après nous être penchés sur une énigme de départements français, promenade et pétanque ont agrémenté l'après-midi qui s'est terminé par un nouvel apéritif.



Les élus lors de la remise du trophée du meilleur journal communal le 23 octobre 2008 au Quartz à Brest.

## TROUVE

Sweat gris, monture de lunettes, anorak et bracelet argenté (proximité salle polyvalente). Les réclamer à la mairie.

## A VENDRE

Cuisinière gaz 4 feux + four. Prix 50 €

Sommier 1 personne + pieds. Prix 20 €

☎ : 02 98 85 38 93 ou 06 16 31 32 62

## Alcool assistance 29 « La Croix d'or »

Vous avez un problème avec l'alcool ou l'un de vos proches souffre de ce mal. Ne restez pas seul, venez nous en parler à la réunion mensuelle le deuxième samedi de chaque mois à la salle municipale, Quai du Léon à Landerneau. ☎ 02 98 55 65 94

**Concert Gospel** - Un concert de Gospel est organisé à la salle Avel Vor de Plougastel, le dimanche 9 novembre, à 15h30 avec le groupe "à 4". Les réservations sont d'ores et déjà possibles dans les centres Leclerc, Fnac, sur Internet (Francebillet et Ticketnet), ou auprès de l'association Bartimée (06 62 55 34 01).

Site Internet : <http://www.a4gospel.org/>

## Tarif social Aqualorn

La Communauté de Communes a aménagé une tarification sociale pour l'accès à Aqualorn applicable pour les cartes entrées - leçons enfants et cartes entrées adultes. Les personnes non imposables peuvent prétendre à une tarification sociale. Le quotient familial à prendre en compte à dater du 1<sup>er</sup> novembre 2008 est fixé à 5 687 € pour les revenus 2007.

	Tarifs en vigueur depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2007	Participation forfaitaire communautaire	Intervention CCAS
Carte leçon enfant	72 €	15 €	Vérification Revenu ≤ QF1
Carte entrée enfant	33 €	8 €	
Carte entrée adulte	42 €	8 €	

## SITE INTERNET

La commission " information " fait appel à tout Pencranais ayant des connaissances dans l'élaboration de sites internet et souhaitant s'investir dans l'évolution de celui de Pencran. Bien vouloir se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie.

11 novembre 1918 - 11 novembre 2008. **Il y a 90 ans, se terminait la Grande Guerre.**



## L'été 1914 : le tocsin de la mobilisation

Ar son Alum ! Le Tocsin du feu. En cette fin d'après-midi du samedi 1<sup>er</sup> août 1914, les paysans se sont dressés dans les chaumes ; ils ont jeté faux et faucilles. Et ils écoutent, en silence. Est-ce le feu ? C'est effectivement le même branle. Mais pourquoi toutes les cloches du pays en même temps ? « Ah ! L'horreur sinistre de ces coups précipités, de cette sonnerie qui frappe comme un marteau fou sur l'enclume du ciel » écrit le poète Charles LE GOFFIC.

## Hécatombe de soldats, angoisse des familles.

Malgré les nouvelles faussement sécurisantes d'une presse de plus en plus contrôlée, la guerre ne sera pas courte, mais se prolonge. L'hécatombe est devenue évidente et avec elle, l'attente anxieuse des nouvelles, de l'heure du courrier, de l'arrivée des gendarmes ou du maire venant annoncer un décès, de l'affichage du communiqué fatal portant le nom d'un mari, d'un frère, d'un fiancé. La période la plus meurtrière du conflit se situe entre l'été et l'automne 1914, avec plus de 60 000 morts français par mois. Marie LANCOU, née à Morlaix en 1899, raconte : « Partout en Bretagne, la Toussaint est encore une fête commémorée avec ferveur. Mais cette année 1914, tout particulièrement, les coiffes en deuil, avec les brides rabattues, nous rappelaient combien l'Ankou avait déjà fauché parmi nous. Du clocher tombe lentement le glas dont l'écho désespéré allait se répercuter jusque dans les villages les plus éloignés et vers ceux qui dormaient, loin de là, enfouis au fond des tranchées ou en terre étrangères, signalés par leur croix de bois, marquée d'un numéro matricule. »



Femmes remplaçant hommes et chevaux

## La déstabilisation du monde rural à l'arrière

La guerre a modifié les habitudes en désorganisant les structures de la vie collective du village ou du bourg. Il y eut notamment les réquisitions incessantes de blé et de fourrage perturbant le monde rural, déjà déstabilisé par le départ massif des hommes et des chevaux. Au manque de main-d'œuvre, on suppléa par un travail accru pour ceux qui sont restés, les femmes, les vieillards, les enfants. A partir de la fin de 1917, Brest a vu le débarquement de 105 transports de troupes pour 784 000 américains.



Foch reçoit Pershing (américain) à Brest

## La souffrance des soldats au front

Quant aux centaines de milliers de jeunes Bretons engagés dans la guerre, ils ont été placés aux premières lignes et ont subi des pertes énormes : « Les Bretons dans une revue ne paient pas de mine, écrit le général de Castelnau, mais à la bataille on ne peut admirer plus de stoïcisme dans la souffrance, plus de résolution dans la mort ». Et du côté allemand même, lors de la bataille de Verdun, la Gazette de Westphalie et du Rhin écrit : « Le commandement français a opposé à nos courageux combattants des régiments bretons, les meilleurs de France. »



L'assaut vers la tranchée ennemie

Peu de poilus bretons ont témoigné après le conflit.

Jean-Pierre CALLOC'H, fils d'un marin pêcheur de Groix, rédigea pourtant un cahier en vannetais. Deux



Une tranchée

jours avant sa mort, il écrivit cette dernière carte postale : « la semaine la plus dure que j'ai passée à la guerre est cette semaine sainte. Ni maison, ni toit, sous un temps si rude. Au cours de soixante heures, j'ai dormi une heure, et encore nous avons été réveillés par le froid, toute l'armée couverte de neige. Nous sommes fatigués à en mourir. Quand finira cette vie ? Je vous écris du fond d'un bois, sur lequel tombent les obus serrés comme pluie. Peut-être y a-t-il là-bas, loin, oh ! Si loin, des villages, des foyers. Ici nous ne savons pas, nous ne pensons plus... Dieu merci, nous avons toujours la force de nous traîner et de rire de notre misère. ». Il mourut le mardi de Pâques 1917, le 10 avril, devant Urvilliers, près de Saint Quentin, la tête fracassée par un obus.

## Combien de Bretons sont morts pour la France ?

C'est ici que commence la controverse. « La Bretagne a perdu 240 000 de ses fils [...] Ce chiffre est particulièrement fort parce que chez nous la population est dense et essentiellement agricole ». C'est ainsi que le député du Morbihan, Joseph CADIC défendait la cause des pauvres ouvriers bretons. Ce chiffre est devenu l'étendard des militants du mouvement breton, la preuve d'un épouvantable impôt du sang. En 2000, le chanteur Gilles SERVAT, à propos de la chanson ar soudarded zo guisket e ruz (« Les soldats sont vêtus de rouge ») écrit encore : « Je ne peux chanter cette chanson sans avoir à l'esprit [...] les 240 000 Bretons tués pendant cette guerre ». En fait, l'argument peut être inversé : de si nombreuses victimes sur l'autel de la patrie sont peut-être la preuve de l'attachement des Bretons à la nation France. Ainsi dans le journal de Vitré du 14 septembre 1919, on pouvait lire : « Chacun de nos morts, entrouvrant sa tombe en montrant ses blessures qui l'ont conduit là, pourra dire à tout français de l'avenir heureux et tranquille : c'est à moi que tu le dois ! »

Peut-on, au-delà de la polémique, proposer un chiffre crédible ? Un décompte a été réalisé à partir des monuments aux morts des cinq départements de la Bretagne historique et les historiens tendent à retenir aujourd'hui le chiffre de 150 000 morts bretons (sur près de 1 400 000 français tués en tout). Même révisé à la baisse, ce chiffre représente 22 % des Bretons mobilisés alors que la moyenne française est de 17%.

## JOURNAL LA BEAUTÉ Des conséquences dans les modes de vie

Celle qu'on appelle désormais la Grande Guerre eut ici comme ailleurs des conséquences multiples, immédiatement visibles : les défigurés, mutilés, femmes en deuil. Pourtant, en dépit de l'inflation et des pénuries, la guerre a semble-t-il permis à une majorité d'hommes et de femmes d'acquérir un pouvoir d'achat inespéré : la hausse des prix fut particulièrement favorable aux cultivateurs et aux commerçants. L'argent abonde et les jeunes paysannes tiennent à ce qu'on le sache. A la sortie de la messe, moins de simplicité dans la toilette, tout comme à la ville, on voit les jupes écourtées, des bottes à haute tige, des chapeaux copiés sur le récent journal de mode. Le changement est aussi flagrant dans les mœurs : les Bretons ont découvert dans les tranchées des façons différentes de vivre. Tous ont compris qu'on travaillait moins dur et qu'on gagnait plus dans les villes. La pratique religieuse diminue.





## Les monuments aux morts : nouveaux calvaires laïcs

Prenant le relais des calvaires, les monuments aux morts surgirent partout. La singularité bretonne fut non pas d'exalter les héros tombés au combat mais de manifester la désolation, le recueillement, le deuil des parents et des amis, d'unir chaque mort, en, quelque sorte, à la douleur d'une mère, l'accablement d'un frère, la tristesse d'une veuve, la mélancolie d'un enfant.

C'est ainsi que le grand traumatisme provoqué par l'hécatombe a paradoxalement renforcé les liens de la Bretagne avec la nation France comme l'illustre désormais chaque année la commémoration de l'armistice. La lecture du nom des héros disparus, les dépôts de gerbes, la minute de silence, substitut laïc de la prière pour les défunts, s'intègrent dans la grande liturgie bretonne de l'outre-tombe. Le 11 novembre, avec ses drapeaux-bannières inclinés devant les nouveaux calvaires laïcs dédiés aux martyrs paroissiaux, s'intègre pleinement à la Toussaint, au jour des morts, pour compléter en un « mois noir » la grande chaîne du deuil qui fortifie l'identité, la mémoire longue de la communauté, une mémoire revivifiée dans l'espace sacré des ancêtres. Dans leur grande majorité en effet, les monuments aux morts sont érigés dans l'enceinte d'une église ou d'un cimetière. C'est par le 11 novembre et le culte des « crucifiés » de la grande Guerre que le patriotisme français pénètre pleinement la conscience collective des pieux Bretons.

### Les Pencranais morts pour la France

Pencran, comme toutes les autres communes bretonnes et françaises a souffert de la guerre. Les noms des héros pencranais de la Grande Guerre sont gravés dans le granit du monument aux morts dans l'enclos paroissial. Grâce au travail de **Marie-Claire KERBRAT** et de **Lucienne MEAR**, nous avons pu reconstituer une partie de leur histoire.

Tableau des soldats morts pour la France, il y a plus de 90 ans.

Noms prénoms	Date de naissance	lieu de naissance	Grade et régiments	Date de décès	Lieu du décès - départ	âge
CABON Jean Marie	24/5/1897	Pencran - Keranjaffrès	2° cl - 169° RI	9/9/1917	Pl de Courrières - Meuse	20 ans
CARIOU Yves Marie	6/3/1897	La Martyre - Roudouguenez	2° cl - 169° RI	14/9/1917	Bois de Chaume - Meuse	20 ans
COAT Jean Marie	9/8/1885	Pencran - Keroullé	2° cl - 2° RI colon	15/9/1914	Ville/tourbe - Marne	29 ans
COAT Jean François	18/9/1890	Pencran - Keroullé	soldat - 48° RI	17/9/1917	Glorieux - Marne	27 ans
DENIEL Joseph Marie	31/7/1890	Pencran - Runaher	2° cl - 19° RI	27/8/1914	Sedan Bulson - Ardennes	24 ans
DENIEL Alexandre	18/2/1892	Pencran - Runaher	2° cl - 54° RI	1/11/1914	Hôpital Ligny en Barrois - Meuse	22 ans
DENIEL Henri	6/12/1894	Pencran - Runaher	2° cl - 7° RI	17/5/1915	Boesinghe - Belgique	20 ans
EMILY Jean François Marie	7/6/1895	Pencran - Helles Braz	soldat - 293° RI	11/4/1916	St Rémy / Bussy - Marne	19 ans
KERHOAS Jean Marie	24/7/1873	Pencran - Botcaerel	soldat - 293° RI	25/9/1915	Ville / Tourbe - Marne	41 ans
MADEC François	29/3/1891	La Martyre - Kerglouaran	sergent - 155° RI	29/4/1917	Gernicourt - Aisne	26 ans
PERRAMANT Jean Michel	23/5/1893	Pencran - Runaher	2° cl - 71° RI	26/11/1916	St Hilaire le Grand - Marne	23 ans
PERRAMANT Yves	16/9/1894	Pencran - Runaher	2° cl - 15° RI	12/2/1915	Vienne le Château - Marne	20 ans
ROLLAND Paul Marie	16/8/1888	Pencran - Kermalguen	2° cl - 51° RI	20/6/1915	Eparges - Meuse	26 ans
SPARFEL Guillaume	15/12/1896	Ploudaniel	soldat - 14° RI	20/4/1918	Bertrancourt Les thermes - Somme	21 ans
TOULLEC Yves Marie	3/1/1886	Tréflevez - Kernic	2° cl - 19° RI	25/9/1915	Trahure - Marne	29 ans
TOULLEC Jean Marie	9/11/1892	Tréflevez - Kernic	sergent - 48° RI	8/9/1915	Vienne le Château - Marne	22 ans
TOULLEC Jean Pierre	28/3/1890	Tréflevez - Kernic	adjudant - 272° RI	17/7/1915	Bois Haut - Meuse	25 ans

### Plusieurs enseignements peuvent être tirés de ce tableau.

- D'abord les lieux de naissances : Le bourg de Pencran semble vide. Le quartier le plus représenté est Runaher.
- A l'époque Pencran avait environ 500 habitants. 17 morts représentent 3,5 % de la population. On ignore le nombre de mobilisés. Mais cela correspondrait à peu près à la moyenne bretonne.
- On remarquera encore, que sur les 17 morts, 3 seulement étaient gradés (sergent ou adjudant) mais aucun officier. Evidemment, il ne s'agit ici que des morts. Les survivants laissent moins de traces dans l'histoire.
- Tous les morts Pencranais ont servi dans les régiments d'infanterie et tous à peu près dans la même zone des combats (Marne et Meuse).
- Sur les 17, 11 sont morts avant 25 ans. Un seul avait plus de 30 ans.
- Il semble que pour notre commune, l'année la plus meurtrière fut 1915, avec 7 morts. Il y en avait eu 4 en 1914 (pour 5 mois de guerre). Ce qui fait qu'après 1 an et demi de conflit (même pas la moitié), 11 des 17 étaient déjà morts.
- Il est à noter aussi les massacres familiaux. Les trois DENIEL et les trois TOULLEC sont frères et sont tous morts avant septembre 1915. Imaginons la douleur des mères et des pères devant l'hécatombe. Les COAT aussi étaient frères. Les PERRAMANT étaient cousins et le nom de famille s'est transformé en PERRAMENT.
- Il est aussi intéressant de regarder les prénoms. La mode n'est pas à la fantaisie. 8 sur 17 se prénomment Jean en premier prénom. 10 ont Marie comme deuxième ou troisième prénom. Les enfants étaient souvent nommés selon le prénom d'un grand-père. Ce qui fait qu'ils se répétaient de génération en génération. Donner Marie dans les trois ou quatre prénoms plaçaient ceux-ci sous la protection de la Vierge. On estimait que les saints ou la Vierge protégeaient ceux qui s'appelaient comme eux.